



## LA COALITION SOAWR

Réaliser la ratification  
universelle et la mise en  
œuvre du Protocole de l'UA  
sur les droits des femmes



“Les droits humains ne  
sont pas des choses  
que l'on met sur la  
table pour que les  
gens puissent les  
apprécier. Ce sont des  
choses pour lesquelles  
vous vous battez et que  
vous protégez.”

— Wangari Maathai

### Articles dans ce numéro:

Parcours vers l'égalité:  
Commémoration du 10<sup>ème</sup>  
anniversaire du Protocole  
sur les droits des femmes  
en Afrique Pg. 3

Atelier sur les rapports  
des pays Pg. 4

Komesha Kuchota/  
Kuchotwa!- Aborder la  
question des viols  
collectifs à Dandora au  
Kenya Pg. 5

Regarder en arrière, aller  
de l'avant: réflexions sur  
les droits des femmes en  
Afrique et l'agenda 2063  
de l'UA Pg. 6

Revisiter le Discours sur le  
Panafricanisme et la  
Renaissance africaine Pg.  
7

Réunion publique du  
groupe de travail Pg. 7

Une Afrique digne de ses  
filles Pg. 7

L'avortement à risque est  
une violation des droits  
humains Pg. 8

Mobiliser l'action de la  
communauté et de l'état  
au Burundi Pg. 9

La culture de la paix, un  
outil pour la  
transformation pour les  
femmes au Cameroun Pg.  
10



## Evènements à venir

### **Union africaine:**

Du 22 au 26 juillet 2013: 5<sup>ème</sup> Session de la Conférence des ministres africains du sport de la Commission de l'UA (CAMS5), Abidjan, Côte D'Ivoire

### **La Commission africaine:**

Du 17 au 19 juillet 2013: Réunion entre la Commission de l'Union africaine sur les droits de l'Homme et la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples

Du 20 au 24 juillet 2013: 14<sup>ème</sup> Session extraordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples

Du 22 octobre au 5 novembre 2013: 54<sup>ème</sup> Session extraordinaire de la Commission africaine des droits de

l'Homme et des peuples

### **La Coalition SOAWR:**

Du 10 au 13 août 2013 – Réunion sur la mise en œuvre du Protocole, une initiative collaborative par le Gouvernement du Malawi, l'UA, ONU Femmes et la Coalition SOAWR/Equality Now avec le soutien du Fonds espagnol du NEPAD pour l'autonomisation des femmes et Oxfam à Lilongwe au Malawi.

Le 15 août 2013 – Dialogue de haut niveau et évènement marquant la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire du Protocole accompagné du lancement de la publication intitulé : *Journey to Equality: 10 Years of the Protocol on the Rights of Women in Africa (Parcours vers l'égalité: 10 ans du Protocole sur les droits des femmes en Afrique)* à Lilongwe au Malawi.

***Journey to Equality (Parcours vers l'égalité): les partenaires de la Coalition SOAWR en collaboration avec MEWC et la Rapporteuse Spéciale sur les droits des femmes en Afrique commémorent le 10<sup>ème</sup> anniversaire du Protocole sur les droits des femmes***

Le 11 juillet 2013, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et de peuples sur les droits des femmes en Afrique aura 10 ans! En commémoration de cet événement significatif, la Coalition SOAWR est entrée en partenariat avec Make Every Woman Count (une organisation basée au Royaume Uni dirigée par des femmes africaines aux fins de promouvoir l'autonomisation des femmes) et la Rapporteuse Spéciale sur les droits des femmes pour la production de la publication *Journey to Equality: 10 Years of the Protocol on the Rights of Women in Africa (Parcours vers l'égalité: 10 ans du Protocole sur les droits des femmes en Afrique)*. La publication, réunissant les contributions de plus de deux douzaines d'individus et d'institutions en fonction de leurs domaine d'expertise, vise à faire une évaluation de des progrès réalisés au niveau de différent pays et à travers la région dans la mise en œuvre de diverses dispositions du Protocole, dont la non-discrimination, les mutilations génitales féminines, le mariage, l'accès à la justice, la participation politique, le droit à la paix, la protection des femmes dans les conflits armés, l'éducation, les droits économiques et le bien être, les droits sexuels et de reproduction, les droits fonciers et de succession et les droits des femmes handicapées. De même, la publication met l'accent sur les meilleures pratiques des Etats membres et des OSC pour la promotion du Protocole; aborde les écarts et les défis de sa mise en œuvre; examine les leçons apprises par les OSC; et formule des recommandations en vue d'une action future. Dans les messages introductoires de la publication, Son Excellence Joyce Banda, Présidente de la République du Malawi, et Son Excellence le Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine mettent l'accent sur quelques-uns des progrès réalisés dans l'avancement des droits des femmes sur le continent, mais soulignent les fait que la vigilance et des mesures supplémentaires ciblées restent nécessaires. Comme l'a déclaré la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique dans son avant-propos, c'est l'espoir des éditeurs que *«cette publication donnera un nouvel élan aux Etats membres pour ratifier universellement et mettre en œuvre le Protocole. En même temps, nous espérons qu'elle constituera une ressource utile non seulement pour eux, mais aussi pour les militantes des droits des femmes, les praticiens de genre, et pour tous ceux qui envisagent une vie meilleure pour les femmes et les filles de l'Afrique.»* La publication sera lancée à Nairobi le 11 Juillet à l'Hôtel Silver Springs (de 6:30 à 21:00 heures) et par la suite en août au Malawi.







### Atelier sur les rapports de pays

Le Centre for Human Rights (Centre des droits de l'Homme) à l'Université de Pretoria, a organisé un atelier de 3 jours sur l'obligation qu'ont les états de rendre compte en ce qui concerne le Protocole des droits des femmes en Afrique (le Protocole) du 10 au 12 juin 2013 à l'Université de Pretoria. Les représentants du Gouvernement et de la société civile de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Mozambique, du Malawi, du Lesotho, et de la Zambie étaient invités, y compris les représentants des organisations membres de la Coalition SOAWR venus de ces pays. Ces pays étaient ciblés spécifiquement pour une ou deux raisons: ils sont dans la phase finale de rédaction de leurs rapports avant leur soumission à la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (la Commission); ou bien ils ont été parmi les premiers pays à signer le Protocole mais n'ont pas encore soumis de rapport sur les mesures prises en vue de se conformer aux exigences de ce traité.

Les objectifs de cet atelier étaient de vulgariser les lignes directrices sur les rapports des états au titre du Protocole et d'améliorer la compréhension des obligations qu'ont les états à faire rapport en conformité avec les Lignes Directrices. L'atelier visait également à insuffler un nouvel élan aux pays participants pour qu'ils s'engagent en priorité sur la question de la soumission des rapports à la Commission, y compris ceux au titre du Protocole. L'importance de l'atelier est mise en évidence par le fait qu'aucun état partie n'a soumis de rapport au titre du Protocole même si certains pays sont des parties à l'instrument depuis presque 10 ans.

Les représentants pertinents du gouvernement et les membres de la société civile se sont réunis pour souligner la nécessité de se concerter dans le cadre du processus de transmission des rapports et d'encourager la société civile à assurer le suivi des progrès réalisés par les états en vue de finaliser et de soumettre leurs rapports. Les exposés ont été faits sur les thèmes tels que le Système africain des droits de l'Homme, le Protocole des droits des femmes et les Lignes directrices pour la présentation des rapports. L'atelier était très participatif. Après des échanges portant sur l'état des rapports dans chaque pays et les défis auxquels les personnes chargées de la transmissions de rapports des états font face, les participants ont travaillé en groupe afin de rédiger un rapport à présenter dans une session de simulation de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Un autre atelier de renforcement des capacités relatives aux rapports des pays au titre du Protocole sur les droits des femmes est prévu pour le mois du mois d'août à Dakar, au Sénégal pour des pays choisis d'Afrique de l'Ouest.

## Komesha Kuchota/ Kuchotwa!- Aborder la question des viols collectifs à Dandora au Kenya



La Sénateur Mme Naisula Lesuuda exhorte les jeunes à respecter les droits des femmes.



La représentante des femmes de Nairobi Mme Rachael Shebesh prononce un discours au lancement de la marche au poste de police de Kinyago.

Le 6 juin 2013, COVAW a mené une campagne de plaidoyer à Dandora dans le but de dénoncer publiquement la culture de la violence par voie de viols de jeunes adolescentes qui sévit depuis longtemps. COVAW était préoccupé par le fait que les forces de l'ordre étaient saisies de ces viols qui se déroulaient au su des agents des forces de l'ordre qui semblent soit indifférents ou réduits au silence. Le phénomène, connue sous le nom de "Kuchotwa" à Dandora, a eu comme résultat des viols collectifs répétés de plusieurs filles, tandis que d'autres filles ont préféré se marier avec les leaders des bandes comme un moyen de se protéger et de protéger leur famille. Les filles seraient enlevées au moment où elles rentrent après des concerts musicaux dans la ville les dimanches soir. La plupart des filles sont muselées par la crainte des actes de représailles sur elles ou leurs familles. Une mère qui aurait dénoncé le viol collectif de sa fille à la police aurait été poignardée à mort en guise d'avertissement aux autres mères. Les filles n'osent pas signaler les crimes car les auteurs des viols sont leurs voisins ou même les amis de leurs frères. Ainsi, les filles sont facilement intimidées et réduites au silence. Les familles préfèrent traiter le problème au niveau du ménage ou de déménager craignant les représailles des bandes de violeurs ; ou bien l'accusé disparaît quand le crime est dénoncé.

COVAW se préoccupe du fait que bien que les filles connaissent les bandes de malfaiteurs, la police n'a pas pris de mesures décisives contre les violeurs dans le but de les dissuader de continuer à semer le chaos dans la vie des filles. Cette situation constitue une violation de l'engagement du Kenya en vertu du Protocole de Maputo, notamment les Articles 3(4) et 4. Ces Articles garantissent le droit d'une femme à la dignité, à la protection contre toutes les formes de violence et le droit à la vie, la sécurité et l'intégrité de sa personne. Ces viols collectifs sont des violations graves des droits des femmes et constituent une préoccupation sécuritaire qui nécessite des efforts concertés afin que ces incidents soient maîtrisés. La Représentante des femmes de Nairobi, Mme Rachael Shebesh et la Sénateur désigné Mme Naisula Lesuuda se sont joints à COVAW pour condamner ces actes odieux d'hooliganisme et de non respect des droits des femmes. Elles se sont étonnées de constater que malgré la destruction gratuite des vies des femmes à Dandora, peu a été fait pour remédier à l'insécurité croissante.

### **Les statistiques que nous possédons illustrent le mieux l'ampleur du problème.**

A Dandora 15 incidents de VBG sont signalés chaque mois; 7 de ces incidents sont suffisamment graves pour exiger la recherche d'une ambulance pour transporter rapidement la victime à l'hôpital. Pourtant les cas non signalés existent aussi. La majorité des cas de violence sexuelle ne sont pas signalés par crainte de représailles et d'attaques supplémentaires des victimes et/ou des membres de leur famille par les auteurs des agressions. Or, ces statistiques sont représentatives du problème dans d'autres quartiers pauvres de Nairobi. Pour ce qui est de COVAW, ceci n'est que le début de nos efforts de plaidoyer visant à assurer la protection et la promotion des droits des filles, notamment à Dandora.

## **Regarder en arrière, aller de l'avant: réflexions sur les droits des femmes en Afrique et l'agenda 2063 de l'UA**

Oxfam a organisé un débat intergénérationnel le 20 mai 2013, avant la 21ème Session ordinaire de l'Assemblée, à Addis-Abéba. Ce fut l'occasion de reconnaître et de célébrer les femmes africaines à travers toutes les générations qui furent des pionnières des mouvements indépendantistes dans divers Etats africains, d'entendre les voix de toutes les femmes africaines et faciliter leur participation active dans la recherche d'un consensus pour l'Agenda 2063, de rajeunir les valeurs panafricaines, et de produire un document final qui sera publié et utilisé comme outils de plaidoyer auprès de l'UA et des principales parties prenantes. Les domaines spécifiques abordés comprenaient des discussions sur le changement climatique, le développement durable, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, l'autonomisation des jeunes, le chômage et la santé. Les recommandations clés présentées à la Présidente de la CUA, le Dr. Nkokozena Dlamini-Zuma pour soumission aux Chefs d'états et de Gouvernement de l'Union africaine comprenaient une sensibilisation accrue sur les changements climatiques en direction des jeunes, les encourager à participer à l'agriculture à travers l'ouverture des frontières ou des prêts aux petites entreprises, la redevabilité du gouvernement vis-à-vis des besoins des jeunes et des compétences positives en matière de leadership, l'autonomisation des jeunes grâce à l'éducation, le mentorat, ainsi que l'autonomisation des femmes et un accès accru aux services de santé et aux informations sur la santé sexuelle.





## Revisiter le discours sur le Panafricanisme et la Renaissance africaine

FEMNET a coorganisé plusieurs activités lors du Sommet récent de l'UA, tel que décrit ci-dessous:

Les 22 et 23 mai 2013, FEMNET a organisé une réunion sur le Panafricanisme et la Renaissance africaine à Addis Abéba, en Ethiopie. Des anciens chefs d'Etat, des opérateurs de développement, des militants, des intellectuels, des jeunes et des artistes créateurs ont revisité le discours sur le Panafricanisme et la Renaissance comme moyen de raviver les idéaux du Mouvement du Panafricanisme et de prendre des mesures concrètes pour soutenir la Renaissance africaine. La réunion a abouti à l'élaboration d'un communiqué. FEMNET a également organisé des projections d'un documentaire intitulé Women Rising: Political Leadership in Africa (la Montée des femmes: le leadership politique en Afrique) le 23 mai 2013 afin de mettre en évidence la lutte des femmes africaines pour accéder au pouvoir, leurs expériences, leurs défis, leurs succès et les conseils qu'elles donnent à d'autres femmes qui ont pour ambition une vie politique. Le film a présenté les deux femmes présidentes; la Présidente Johnson-Sirleaf et la Présidente Banda, ainsi que l'Honorable Rabiaa Nejloui, la parlementaire tunisienne la plus jeune qui est devenue députée à l'âge de 23 ans, Bothaina Kamel, la première femme candidate à la présidence en Egypte, l'Honorable Ndlovu du Swaziland et l'Honorable Rebecca Kadaga, la première femme présidente de la Chambre. Le film se focalise sur des femmes de tout le continent, de tous les âges et milieux sociaux. Le 24 mai 2013, FEMNET a accueilli une Célébration des 50 ans des femmes panafricaines à Addis Abéba, Ethiopie pour rendre hommage aux femmes qui ont fait preuve de leadership et d'un engagement à la paix et au développement. Un certain nombre de femmes africaines ont été honorées – y compris la Présidente Ellen Johnson Sirleaf, le Dr. Dlamini-Zuma (en son absence), Wangari Maathai (à titre posthume), S.E. Asha Rose Migiro et Madame Yvette Chesson-Wureh de l'Angie Brooks International Center.

### Réunion publique du groupe de travail juin 2013:

FEMNET a exercé une pression sur les représentants du Open Working Group (Groupe public de travail) sur les objectifs de développement durable, avant la tenue de la réunion du OWG du 17 au 19 juin 2013 à New York, dans le but de les exhorter à prendre compte des préoccupations des femmes pour assurer un agenda réellement durable et transformateur. En outre, FEMNET et d'autres organisations régionales des droits des femmes ont réagi au Rapport du Panel de haut niveau sur l'agenda de développement après 2015. Leur déclaration a été diffusée largement est stratégiquement afin d'influencer le résultat du rapport. Vous pouvez consulter la déclaration ici [Anglais](#) | [Français](#).

### Une Afrique digne de ses filles:

La journée de l'enfant africain(e) est commémorée le 16 juin chaque année. Un article de blog qui met en exergue les thèmes majeurs de préoccupation est disponible ici : [An Africa Fit For Women And Girls](#).

# Je crois en une Afrique digne de ses femmes et ses filles



## L'avortement à risque est une violation des droits humains

Les 7 et 8 mai 2013, IPAS a organisé un atelier de sensibilisation sous le thème « L'Avortement à risque en tant que violation des droits humains » à Nairobi. Rassemblant plus de 150 participants venus de 23 pays, les objectifs de l'atelier étaient de familiariser les participants davantage avec la question de l'avortement non médicalisé, d'étudier les méthodes des organisations qui défendent avec succès les droits de reproduction, la sensibilisation des responsables et des communautés aux problèmes liés aux droits de reproduction, d'enseigner aux participants à sensibiliser les responsables gouvernementaux et les communautés sur les droits de reproduction, et comment mener des activités de plaidoyer visant à défendre les droits autour de ces concepts. Les présentations faites ont souligné, entre autres domaines, les statistiques sur les résultats et l'impact des lois restrictives sur l'avortement, le discours sur les avortements non médicalisés dans un contexte des droits humains, l'évolution du débat sur l'avortement au Kenya, et les Observations générales sur l'article 14 du Protocole de l'UA sur les droits des femmes.

Les participants ont eu l'opportunité d'appliquer les notions acquises dans les sessions aux situations dans leurs propres pays. Enfin, les membres venus d'Afrique de l'Est, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Sud ont élaboré des plans d'action leur permettant d'avancer leur travail. Parmi les stratégies proposées, il y avait la mise en place des mouvements populaires, une connaissance précise de la loi, l'amélioration de la compréhension des contextes et diversités régionaux en utilisant des stratégies collectives et individualisées simultanément et en travaillant directement avec les communautés. Dans l'ensemble, les participants à la conférence ont quitté la rencontre animés d'un engagement à l'idée que la question de l'accès à l'avortement médicalisé n'était pas le fait des femmes individuelles ou de croyances spécifiques mais relève plutôt des droits des femmes.

IPAS a en outre organisé une réunion régionale sur l'avortement à risque et la mortalité maternelle en Afrique. Onze états étaient représentés à la rencontre, à savoir le Kenya, le Ghana, le Mali, le Malawi, le Libéria, la Sierra Léone, l'Ouganda, la Tanzanie, la Zambie, le Sénégal et le Nigeria. L'objectif de la réunion était de sensibiliser les ministres africains sur l'ampleur du problème du manque d'accès aux soins complets de santé de reproduction chez les femmes, de passer en revue l'état des lieux dans les pays individuels *vis à vis* de l'Article 14 (2) (c) du Protocole de l'UA sur les droits des femmes en Afrique, introduire les Directives techniques et stratégiques révisées de l'OMS sur l'avortement sécurisé afin de partager les leçons apprises à travers les pays et discuter des stratégies permettant d'améliorer les services de santé y compris l'avortement sécurisé dans les pays participant en particulier et au niveau des autres pays de la région.



## Mobilisation de la communauté et action de l'état au Burundi

CAFOB a accueilli une série de quatre ateliers les 22 mai 2013, 3 juin 2013, 4 juin 2013 et 5 juin 2013 afin de sensibiliser les groupes des droits des femmes et les militants à Bujumbura et Cibitoke au Burundi sur l'importance pour un pays de ratifier le Protocole de l'UA et de le mettre en œuvre. Plus de 40 participants provenant des communautés, tant les hommes que les femmes, ont participé à ces rencontres. Les ateliers visaient à obtenir le soutien pour la ratification du Protocole, expliquer les dispositions du Protocole et offrir un espace permettant aux participants d'échanger leurs idées et expériences sur le Protocole. Parmi les aspects principaux identifiés par les participants issus de la communauté l'on compte les droits fonciers et de propriété, les droits de succession, la polygamie, l'accès des femmes aux postes de responsabilité au sein du gouvernement et l'avortement.

Les participants ont tenu des discussions participatives sur la mesure dans laquelle le Protocole serait bénéfique au Burundi et ont exhorté l'état à le ratifier immédiatement. À la fin des ateliers, les participants ont adopté un plan d'action qui décrit les stratégies de sensibilisation sur le Protocole au moyen d'émissions radiophoniques, une pétition devant faire pression sur les gouvernements locaux afin qu'ils puissent agir sur la question du Protocole, ainsi que les initiatives de sensibilisation communautaire. En outre, deux articles ont été publiés dans la presse sur les ateliers de sensibilisation et sur le Protocole en général.

Pendant leur séjour au Burundi, les représentants de la Coalition SOAWR notamment CAFOB, COVAW et Equality Now ont rencontré des représentants du Bureau du vice-président pour discuter de l'engagement du gouvernement en ce qui concerne la ratification du Protocole.



## La culture de la paix en tant qu'outil de transformation pour les femmes au Cameroun

Women's Peace Initiative (WPI), en collaboration avec Women's Advocacy and Communication Network ((WANET) ont co-organisé une réunion de suivi au siège de WANET à Akwa, dans le but de finaliser un plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole au Cameroun. Lors de la réunion, les participants ont été sensibilisés sur l'importance du Protocole et ont élaboré un plan pour la mise en œuvre de la surveillance au niveau national, qui sera finalisé prochainement.

WPI a également organisé des événements de formation et de renforcement des capacités. Il s'agit notamment d'un atelier tenu le 21 mai 2013 pour les OSC sur l'élaboration et la gestion de projets avec le *Programme d'appui à la structuration de la société civile (PASC)* et un atelier national de diffusion du 12ème Forum international de l'AWID le 20 Juin 2013 intitulé *La Culture de la paix comme moyen de promouvoir la valeur du travail des femmes*. Ces événements visaient, entre autres, à amener les femmes à explorer la nature, les principes et le rôle de la culture de la paix en tant qu'outil de transformation sociale et économique des femmes au Cameroun, qui sont des composantes clés décrites dans les articles 10 et 13 du Protocole.



Formation sur les compétences financières coorganisée par la Banque Standard Chartered et le Cabinet Strategies le 21 mai à l'Hôtel Prince de Gaulle à AKWA -Douala.



Atelier de restitution du Forum de l'AWID à Douala, le 20 juin 2013

## Les membres de la Coalition

Network, Coalition on Violence against Women, Equality Now (Secretariat), Ipas Africa Alliance for Women's Reproductive Health and Rights, FAHAMU Networks for Social Justice, Federation of Women Lawyers-Kenya, Oxfam GB, Reproductive Health and Rights Alliance, Tomorrow's Child Initiative, Women Direct; LIBERIA: Women of Liberia Peace Network, Women NGO's Secretariat of Liberia; MALAWI: NGO Gender Coordination Network; MALI: Association des Juristes Maliennes; MOZAMBIQUE: Forum Mulher; NAMIBIA: Sister Namibia; NIGERIA: Alliances for Africa, BAOBAB for Women's Human Rights, Human Rights Law Service, Women's Rights Advancement and Protection Alternatives; SENEGAL: Inter-African Network for Women, Media, Gender and Development, (FAHAMU Networks for Social Justice); SOUTH AFRICA: People Opposing Women Abuse, University of Pretoria Centre for Human Rights; SUDAN: Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa (SIHA); TANZANIA: Legal and Human Rights Centre; UGANDA: Action for Development, Akina Mama wa Afrika, Centre for Justice Studies and Innovations, Eastern African Sub-regional Support Initiative for the Advancement of Women, EASSI, Uganda Women's Network; ZAMBIA: Women and Law Southern Africa, Women in Law and Development in Africa; ZIMBABWE: Girl Child Network

## Etat d'avancement du Protocole de Maputo

**Juin 2012: Signatures – 47**

**Ratifications – 32**

**Juin 2013: Signatures – 46**

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mozambique, Maurice, Namibie, Nigeria, Niger, Ouganda, Rwanda, République arabe Sahraouie démocratique, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe

**Ratifications – 36**

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo (RDC), Djibouti, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe

**Etats n'ayant ni signé ni ratifié – 4**

Botswana, Egypte, Erythrée, Tunisie

**Source:**

[http://www.makeeverywomancount.org/index.php?option=com\\_content&id=892:africa-maputo-protocol&Itemid](http://www.makeeverywomancount.org/index.php?option=com_content&id=892:africa-maputo-protocol&Itemid)

## A propos de la Coalition SOAWR

Le Mouvement de Solidarité pour les droits des femmes en Afrique (SOAWR) est une Coalition de 43 organisations de la société civile issues de 23 pays qui se consacrent à la protection et la promotion des droits des femmes africaines. La Coalition SOAWR travaille pour s'assurer que le Protocole à la Charte africaine relatif aux droits des femmes en Afrique reste à l'ordre du jour des décideurs politiques et pour exhorter tous les dirigeants africains à protéger les droits des femmes à travers la ratification et la mise en œuvre du Protocole.